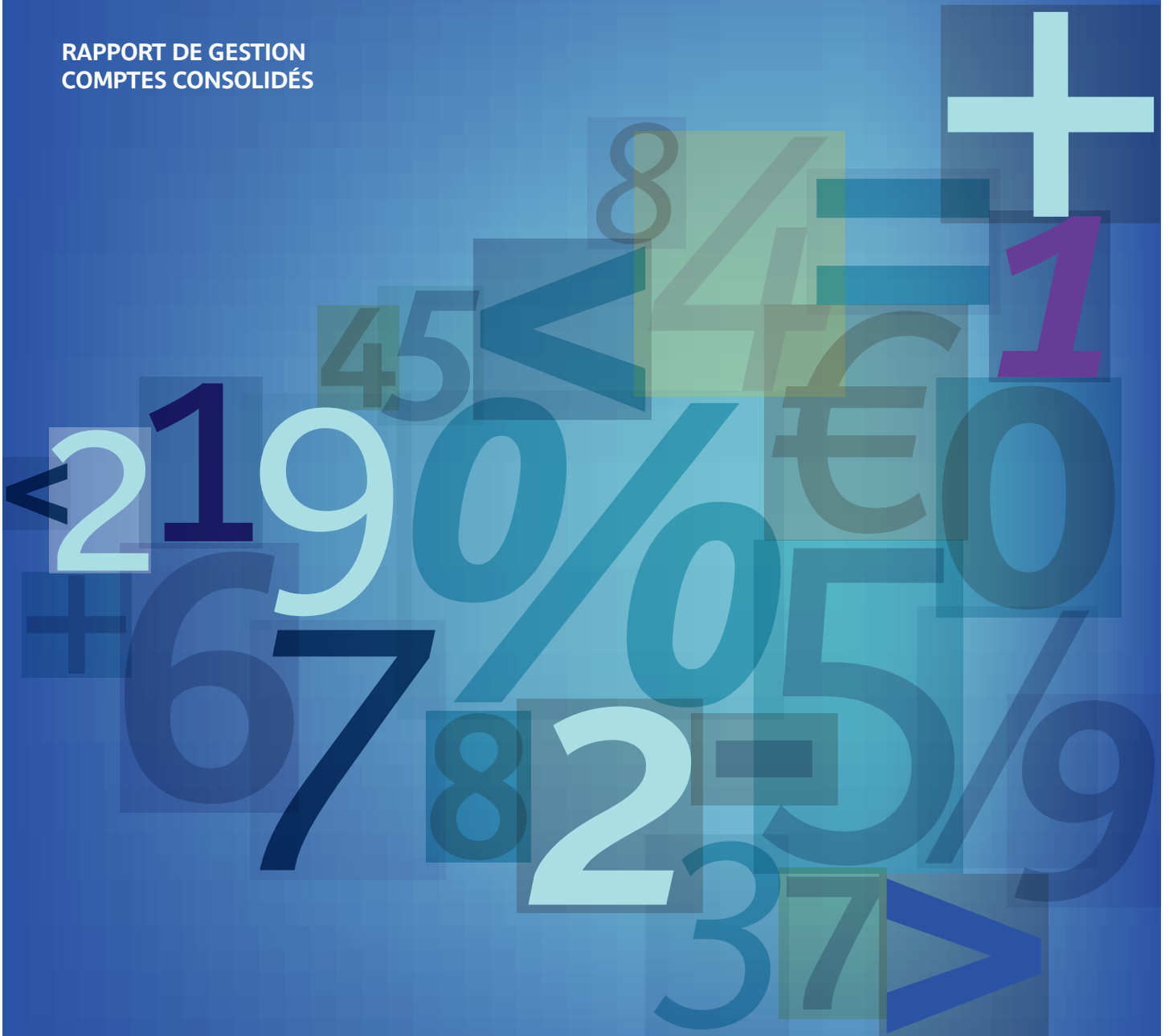


COMPTES SEMESTRIELS 2013

RAPPORT DE GESTION
COMPTES CONSOLIDÉS





Sommaire

Rapport de gestion au 30 juin 2013	5
Comptes consolidés semestriels résumés du groupe RATP au 30 juin 2013 ...	11
Rapport des commissaires aux comptes	34
Attestation des personnes assumant la responsabilité du rapport financier semestriel	35



Rapport de gestion

au 30 juin 2013

Principales évolutions du 1 ^{er} semestre 2013.....	6
Résultats consolidés au 30 juin 2013	7

1. LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU 1^{ER} SEMESTRE 2013

1.1 Pour le transport

La RATP EPIC

L'année 2013 est la deuxième année d'un nouveau contrat STIF RATP 2012 2015 sous un nouveau contexte juridique (loi sur l'Organisation et la Régulation des Transports Ferroviaires 2009-1503, dite loi ORTF) :

- les droits de ligne de l'opérateur de transport auront une durée limitée en vue de mises en concurrence;
- la qualité de gestionnaire d'infrastructures, non soumis à concurrence, est reconnue à la RATP;
- une séparation comptable est effective depuis le 1^{er} janvier 2012 entre le gestionnaire d'infrastructure (GI) d'une part, l'opérateur de transport (OT) d'autre part.

Les résultats de la RATP, à fin juin 2013 sont conformes à ceux attendus dans le contrat, dans la ligne de ceux réalisés en 2011 et 2012. La RATP bénéficie d'une productivité de 1,4 % hors effet croissance à fin juin 2013. Mais l'indice d'actualisation de la rémunération de la RATP (indice STIF), à 1,2 % pour 1,8 % prévu au budget, connaît comme l'inflation (à 1,2 % également sur le semestre) une baisse sensible.

L'Ebit est en hausse de +42 M€ par rapport à 2012.

Le résultat net atteint 190 M€ à fin juin 2013 contre 145 M€ à fin juin 2012 soit une hausse de +45 M€.

La capacité d'autofinancement atteint 458 M€ à fin juin 2013 contre 410 M€ à fin juin 2012, soit une hausse de +48 M€.

Les autres évolutions en France

- Un niveau d'activité en progression par rapport au premier semestre 2012 grâce aux éléments suivants :
 - L'acquisition de plusieurs fonds de commerce dans la Nièvre autour de Nevers, et en appui des positions de la STIA autour de Moulins et de la STIC vers Bourges et Cosnes-Cours-sur-Loire; la reprise de l'exploitation du réseau de l'agglomération de Boulogne sur Mer.
 - L'effet sur 2013 de l'exploitation du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de Bourges, sous la forme d'une délégation de service public depuis juillet 2012.
 - Une forte croissance organique en Île-de-France et en zone Rhône-Alpes.
- Les gains récents, sans impact notable en chiffre d'affaires à fin juin 2013, du transport de personnes à mobilité réduite dans les Hauts-de-Seine, et de l'exploitation du Téléphérique du Salève en Haute-Savoie.
- La réponse aux appels d'offres en cours pour les réseaux de Nevers et Bar le Duc, et le renouvellement de Vienne.
- Une nouvelle dimension pour la filiale IXXI, qui va bénéficier à partir du second semestre de la reprise de l'activité billettique de la RATP.

Les autres évolutions à l'international

- Une progression de l'activité très significative par rapport au premier semestre 2012, avec notamment l'effet sur 2013 des activités acquises courant 2012 ou opérées fin 2012. On notera parmi les éléments les plus significatifs :
 - Aux États-Unis, la forte contribution du réseau de bus d'Austin (Texas), repris par le groupe en août 2012. On rappellera les premières contributions des contrats du management de la future ligne de tramway de Washington DC, et celui du tramway de Tucson en Arizona, qui doivent être mis en exploitation fin 2013.

- En Angleterre, l'apport de la société Epsom acquise en avril 2012.

- Au Maghreb, le démarrage de l'exploitation des tramways d'Alger (depuis octobre 2012) et de Casablanca (depuis décembre 2012).

• En Algérie, RATP Dev a inauguré en mai 2013 le tramway d'Oran, et début juillet, le tramway de Constantine, avec des effets attendus sur le chiffre d'affaires sur le second semestre 2013.

• Le niveau d'activité à l'international bénéficie également d'une forte croissance organique sur la filiale anglaise Metrolink, qui a lancé 3 nouvelles lignes de tramway en 2013.

• L'acquisition en mars 2013 de Selwyns, société de transport interurbain et de transport à la demande basée dans le nord-ouest de l'Angleterre, avec des clients comme les municipalités de Manchester, Runcorn ou St Helens.

• La confirmation du redressement en Italie malgré un environnement économique toujours difficile.

• Face aux difficultés avec l'autorité organisatrice rencontrées par la filiale exploitant une partie du réseau d'autobus de Macao, des actions sont en cours pour mettre un terme au déficit de l'exploitation.

• Des appels d'offre et plusieurs négociations en cours en Europe (S-Bahn de Berlin, tramway de Dublin), aux États-Unis, au Moyen-Orient (autobus de Riyad et tramway de Dubai), et en Asie (maintenance d'une ligne de métro à Manille). Une reconnaissance du savoir-faire du groupe en matière de tramways qui se concrétise en outre par l'exploitation des lignes du tramway de Rio de Janeiro en vue des Jeux Olympiques de 2016, ainsi que l'exploitation du réseau de Shenyang, en partenariat local et avec Transdev, qui débutera au second semestre pour une durée de 3 ans.

1.2 Pour l'ingénierie

Après un début d'année en-deçà des attentes, le Groupe Systra affiche depuis 3 mois un bon niveau d'activité et de résultat, et est en passe de rattraper le retard cumulé sur le 1^{er} trimestre. À fin juin 2013, le niveau d'activité est légèrement supérieur au niveau atteint au 30 juin 2012.

Le portefeuille de commande affiche 854 M€ soit 23 mois de chiffre d'affaires. On note parmi les contrats les plus importants, l'entrée sur le premier semestre des affaires suivantes :

- La supervision des études et de la construction de 1 000 km de ligne à grande vitesse entre Almaty et Astana au Kazakhstan.
- Les études d'exécution du pont de Subiyah (37 km) au Koweït.
- Les études d'avant-projet du tramway de Batna en Algérie.
- Les études d'avant-projet des deuxième et troisième lignes de métro de la Mecque.

Les résultats des filiales sont positifs et globalement en ligne avec le redressement attendu, notamment pour la filiale américaine.

1.3 Pour la valorisation des espaces

La croissance affichée sur le pôle est principalement le résultat du démarrage de l'activité 3G/4G. Promométo et Telcité poursuivent leurs efforts pour dynamiser du réseau, et affichent à fin juin des résultats globalement stables par rapport à juin 2012, à mettre en regard du contexte économique et opérationnel difficile : crise économique, travaux à Châtelet - Les Halles, concurrence de plus en plus forte entre opérateurs télécoms.

2. LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

Les résultats consolidés sont appréhendés à travers les indicateurs financiers suivants :

- Le chiffre d'affaires, en progression de 4,1 % par rapport au 30 juin 2012. Ce taux est de 22 % sur les filiales ;
- Le résultat opérationnel, d'un montant de 306 M€, en progression de 41 M€ soit 16 % par rapport à juin 2012 ;
- le résultat net part du groupe, d'un montant de 189 M€, en progression de 40 M€ soit 27 % par rapport au 30 juin 2012 ;
- les capitaux propres, en progression de près de 188 M€ par rapport au 31 décembre 2012 ;
- et l'endettement net, en hausse de 15 M€ par rapport au 30 juin 2012.

Les investissements bruts du groupe s'élevaient à 627 M€, en nouvelle

progression par rapport à juin 2012. Plus de la moitié de l'enveloppe a été consacrée à l'achat de matériel roulant en renouvellement et en complément d'offre, et près d'un tiers à l'augmentation associée de la capacité de transport. Plus de 140 M€ ont été consacrés à la modernisation de l'infrastructure et des installations.

D'une façon générale, on observe que la part de la RATP dans les indicateurs reste prépondérante mais l'activité des filiales confirme le dynamisme de sa croissance : le poids des filiales dans le chiffre d'affaires total du groupe s'établit à 17,1 % soit une progression de plus de 2 points par rapport à fin juin 2012.

Enfin, on précise que les données suivantes sur la contribution de l'EPIC comprennent les coûts de recherche et développement localisés chez Metrolab relatifs au « métro du futur ».

2.1 Chiffre d'affaires consolidé

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (A)	30 juin 2013 (B)	Variation (B-A)	Variation en % (B-A)
Transport	2 495,2	2 594,9	99,7	4,0%
EPIC RATP (a)	2 151,6	2 172,4	20,8	1,0%
RATP Développement, RATPI et IXXI	343,6	422,6	79,0	23,0%
Valorisation des espaces	21,9	24,4	2,5	11,4%
Promo Métro	10,5	10,9	0,4	4,2%
Télécommunications	10,8	12,8	2,0	18,2%
Immobilier	0,6	0,7	0,1	14%
GROUPE RATP (b)	2 517,1	2 618,3	102,2	4,1%
Contribution des Filiales (b-a)	365,5	447,0	81,5	22,3%
Contribution des Filiales en %	14,5%	17,1%		

Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 102,2 M€ (soit +4,1 %), dont 20,8 M€ sur la RATP et 81,5 M€ sur les filiales. On notera qu'au 30 juin 2013, l'interprétation IFRIC 12 (contrats de concession de services) a été élargie aux biens de reprise (impact de -18 M€ sur le chiffre d'affaires), tandis qu'elle avait été appliquée aux seuls biens de retour au 30 juin 2012. L'application des dispositions de l'IFRIC 12 au 30 juin 2012 selon les mêmes modalités qu'au 30 juin 2013 conduirait à afficher une croissance de chiffre d'affaires majorée d'un peu moins de 30 M€.

La progression d'activité de la RATP se répartit assez équitablement entre l'effet de l'actualisation de la rémunération versée par le STIF pour 1,2 % et celui, important, de l'accroissement d'offre de 2012 principalement pour 1,1 %.

La contribution des filiales progresse de 81,5 M€, soit plus de 22 %. En part relative, elle augmente également, puisque la part des filiales représente 17 % du chiffre d'affaires du groupe au 30 juin 2013, contre 14,5 % au 30 juin 2012. Cette croissance dynamique est d'autant plus notable que l'activité des filiales transport est impactée par un effet de conversion défavorable de près de 11 M€ sur la Livre Sterling et le Zar sud-africain.

Cette croissance d'activité des filiales est principalement portée par les filiales du pôle transport.

Elle s'appuie tout d'abord sur l'effet année pleine des activités mises en place courant 2012. Parmi les plus significatives, on citera, aux États-Unis, le réseau de bus d'Austin, la société Epsom acquise en Angleterre, et le démarrage de l'exploitation des tramways d'Alger et de Casablanca. En France, on note la contribution

des contrats A14 et de Charleville Mézières, mais surtout celle de Bourges, dont le passage en Délégation de Service Public impacte très favorablement le chiffre d'affaires.

La croissance du chiffre d'affaires des filiales transport s'appuie également sur les nouvelles opérations de croissance effectuées sur le 1^{er} semestre 2013 : reprise du contrat de Boulogne-sur-Mer, acquisition des fonds de commerce dans le Centre et la Bourgogne, et, en Angleterre, acquisition de la société Selwyns, spécialisée dans le transport interurbain et le transport à la demande.

Les sociétés du pôle valorisation progressent de plus de 11 %. En particulier, les filiales Télécoms bénéficient du démarrage des activités liées à la 3G/4G en vue de permettre d'ici fin 2014 la couverture des principales stations du réseau parisien.

2.2 Résultat opérationnel (Ebit)

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (A)	30 juin 2013 (B)	Variation (B-A)
Transport	262,0	302,5	40,5
EPIC RATP (a)	256,8	294,7	37,9
RATP Développement, RATPI et IXXI	5,3	7,8	2,5
Valorisation des espaces	3,0	3,7	0,7
Promo Métro	0,3	0,6	0,3
Télécommunications	2,3	3,5	1,2
Immobilier	0,4	-0,4	-0,8
GROUPE RATP (b)	265,0	306,2	41,1
Contribution des Filiales (b-a)	8,3	11,5	3,2

Le résultat opérationnel présente une hausse de plus de 41 M€, dont 38 M€ sur la RATP et 3 M€ sur les filiales. Pour la RATP, la forte croissance de l'Ebit résulte de la poursuite du plan de performance de l'entreprise.

Concernant les filiales transport, la progression de la rentabilité opérationnelle est mesurable également en pourcentage par rapport au chiffre d'affaires, avec des situations contrastées selon les zones géographiques. On constate ainsi une rentabilité opérationnelle en forte croissance sur l'Algérie et le Maroc, avec la réussite du démarrage de l'exploitation des tramways. En Italie, on note les bons résultats du tramway de Florence, et également la réussite de la restructuration du réseau d'Emilie-Romagne autour de Modène. Comme attendu, l'Afrique du Sud et les États-Unis affichent une rentabilité en progression.

En Angleterre, outre l'effet de conversion, les filiales font face à des coûts de sinistralité particulièrement élevés, en partie en raison d'un changement de législation, qui, en facilitant les procédures de recours pour les particuliers, a entraîné la multiplication des demandes de dédommagements. Les activités londonniennes subissent par ailleurs des coûts de maintenance en forte hausse tandis que l'activité et la rentabilité de Bathbus ont été défavorisées par une météo capricieuse en mai et juin. Enfin, la contribution de l'Asie subit les difficultés opérationnelles de Macao.

En outre, le groupe a consenti des efforts exceptionnels de développement pour répondre à des appels d'offres urbains complexes (Riyad, Manille, Crossrail).

Les filiales de Valorisation des Espaces sont en progression grâce au démarrage de l'activité 3G/4G.

2.3 Résultat net consolidé

(en millions d'euros)	30 juin 2012 (A)	30 juin 2013 (B)	Variation (B-A)
Transport	147,6	188,0	40,4
EPIC RATP (a)	141,9	182,8	40,9
RATP Développement, RATPI et IXXI	5,7	5,2	-0,5
Ingénierie (Groupe Systra)	-0,4	-1,3	-0,9
Valorisation des espaces	2,1	2,7	0,6
Promo Métro	0,2	0,5	0,2
Télécommunications	1,6	2,6	1,0
Immobilier	0,2	-0,4	-0,6
GROUPE EPIC RATP (b)	149,4	189,4	40,1
Contribution des Filiales (b-a)	7,4	6,6	-0,8

Le résultat consolidé part du groupe s'établit à 189,4 M€ au 30 juin 2013, contre 149,4 M€ au 30 juin 2012, soit une progression de 40 M€.

La contribution de la RATP atteint 182,8 M€ au 30 juin 2013, contre 141,9 M€ au 30 juin 2012 soit une hausse de près de 41 M€. Cette hausse est principalement le fait de l'amélioration de la rentabilité opérationnelle renforcée par la baisse des charges d'intérêt en lien avec celle du coût moyen de la dette.

La contribution des filiales est de 6,6 M€ au 30 juin 2013, soit une baisse de 0,8 M€. Cette évolution traduit une baisse de 0,5 M€ sur le pôle transport et 0,9 M€ sur l'ingénierie, compensée par une augmentation de 0,6 M€ sur la valorisation des espaces.

La baisse de la contribution du pôle transport est le fait de la localisation des résultats davantage qu'une dégradation de la performance, la rentabilité opérationnelle étant en progression comme indiqué au point précédent. On note ainsi la forte progression de la fiscalité et des intérêts minoritaires notamment sur le Maghreb. Enfin, les contrats asiatiques comptabilisés par mise en équivalence dégagent une rentabilité plus normative après les résultats élevés enregistrés sur 2012.

Le résultat de l'ingénierie est à mettre en regard d'un profil de saisonnalité qui se dessine de façon marquée depuis plusieurs exercices, les performances constatées sur le 1^{er} semestre étant inférieures à celles du second semestre. On note aussi que

la contribution globale de l'ingénierie subit encore le poids de l'amortissement des actifs issus de l'allocation du prix d'acquisition issue de l'opération du nouveau Systra.

Sur le plan opérationnel, les performances du groupe Systra au 30 juin 2013 sont dans la lignée du 30 juin 2012. En contribution

au résultat net du groupe RATP, la baisse par rapport au 30 juin 2012 résulte principalement d'éléments non pérennes ayant favorablement impacté le résultat à fin juin 2012.

Les filiales de valorisation bénéficient en rentabilité nette, comme en rentabilité opérationnelle, du démarrage de l'activité 3G/4G.

2.4 Capitaux propres consolidés

L'évolution des capitaux propres consolidés entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	30 juin 2013	Variation
Transport	2 578,5	2 770,5	192,1
EPIC RATP (a)	2 577,1	2 766,1	189,0
RATP Développement, RATPI et IXXI	1,3	4,4	3,1
Ingénierie (Groupe Systra)	40,4	37,8	-2,6
Valorisation des espaces	24,3	22,6	-1,7
Promo Métro	1,6	1,4	-0,1
Télécommunications	20,3	19,7	-0,6
Immobilier	2,5	1,5	-1,0
GROUPE RATP (b)	2 643,2	2 831,0	187,8
Contribution des filiales (b - a)	66,1	64,9	-1,2

Le montant total des capitaux propres consolidés passe de 2 643,2 M€ à 2 831 M€, soit une augmentation de 187,8 M€, qui recouvre une augmentation de 189 M€ pour la RATP, compensée par une diminution de -1,2 M€ pour les filiales.

Les capitaux propres de la RATP enregistrent principalement le résultat semestriel et l'effet taux d'actualisation.

En ce qui concerne les filiales, on relève les principaux éléments suivants :

- Progression de 3,1 M€ sur le pôle transport. Pour RATP Développement, la variation du résultat est diminuée par la baisse des réserves de conversion, notamment sur les filiales anglaises et la filiale sud-africaine.
- Diminution de 2,6 M€ sur l'ingénierie, due au résultat semestriel et à la distribution de dividendes.
- Diminution de 1,7 M€ sur les filiales de valorisation, qui ont distribué l'ensemble de leurs résultats.

2.5 L'endettement net consolidé

L'évolution de l'endettement net consolidé entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2013 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2013	Variation	
				juin 2013/ juin 2012	juin 2013/ décembre 2012
Endettement net social EPIC	5 307,1	5 214,2	5 317,7	10,6	103,5
Crédit-bail EPIC et divers	19,3	-12,1	4,4	-14,9	16,5
Impact IAS 39	-81,9	-63,2	-49,9	32,0	13,3
ENDETTEMENT NET EPIC RATP (YC CRÉDIT-BAIL)	5 244,5	5 138,9	5 272,2	27,6	133,3
Endettement net des filiales du Transport	35,4	17,7	24,3	-11,2	6,6
Endettement net Transport	5 280,0	5 156,5	5 296,4	16,5	139,9
Endettement net Ingénierie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Endettement net Valorisation des espaces	-23,1	-21,2	-24,7	-1,6	-3,4
ENDETTEMENT NET CONSOLIDÉ GROUPE RATP	5 256,9	5 135,3	5 271,8	14,9	136,5
ENDETTEMENT NET DES FILIALES	12,3	-3,6	-0,4	-12,8	3,1

L'endettement net consolidé augmente de 136 M€ entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013. Cette augmentation provient de la RATP pour 133 M€ et des filiales pour 3 M€.


La progression de l'endettement de la RATP résulte du versement au STIF de l'indemnité de 200 M€ au titre des biens propres transférés du STIF à la RATP au 1^{er} janvier 2010 dans le cadre de l'application des dispositions de la loi ORTF.

Hors cet élément, l'endettement de la RATP amorce donc son ralentissement, comme prévu au contrat STIF en cours. On rappelle que le contrat STIF 2012-2015 a mis en place un plan

d'investissement quadriennal équilibré en emplois et ressources. La progression de l'endettement net de la RATP doit ralentir sur la période puis refluer pour atteindre en 2015 le niveau de 2011.

L'endettement net des filiales est globalement nul : l'endettement des filiales de transport (24 M€) est compensé par le désendettement constaté sur les filiales de valorisation des espaces (25 M€).

En terme de variation, l'endettement de RATP Développement progresse en lien avec les acquisitions autofinancées notamment au Royaume-Uni et en France, et l'augmentation de la flotte.

A decorative graphic on a blue background featuring various mathematical symbols and numbers in different shades of blue and white. The symbols include the Euro sign (€), a percentage sign (%), a plus sign (+), a less-than sign (<), and a number sign (#). The numbers 0, 4, 5, 6, 7, 8, and 9 are also scattered throughout the graphic.

Comptes consolidés

semestriels résumés du groupe RATP

au 30 juin 2013

État du résultat global	12
Bilan consolidé	13
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Tableau de variation des capitaux propres ...	15
Notes annexes	16

Remarque préalable : sauf mention contraire, tous les montants présentés ci-après sont exprimés en milliers d'euros (k€).

État du résultat global

au 30 juin 2013

Les États financiers sont présentés en milliers d'euros

1. COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Chiffre d'affaires (dont revenus des actifs financiers en concession 78 M€ pour 2013 et 67 M€ pour 2012)	Note 4.1	2 619 342	2 517 099
Autres produits des activités ordinaires	Note 4.1	173 342	228 097
Produits des activités ordinaires	Note 4.1	2 792 684	2 745 196
Achats consommés		-322 334	-369 355
Autres achats et charges externes		-380 161	-361 694
Impôts, taxes et versements assimilés		-113 063	-111 693
Charges de personnel	Note 4.2	-1 490 190	-1 431 867
Autres charges d'exploitation	Note 4.3	-35 008	-32 160
EBITDA (Excédent Brut d'Exploitation)		451 928	438 427
Dotations aux amortissements		-150 340	-169 934
Dotations et reprises aux provisions		5 436	-2 708
Résultat de cession d'actifs	Note 4.4	-866	-1 580
Autres produits et charges opérationnels		24	828
Résultat opérationnel		306 182	265 033
Produits financiers	Note 4.5	6 055	5 353
Charges financières	Note 4.5	-117 840	-120 949
Résultat avant impôts		194 397	149 437
Quote part dans le résultat des entreprises associées	Note 4.11	1 830	3 074
Impôts sur le résultat		-4 488	-2 926
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		191 739	149 585
dont Résultat net - Part du groupe		189 412	149 356
dont Résultat - Participations ne donnant pas le contrôle		2 327	229

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Résultat net de la période	191 739	149 585
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente AFS	0	0
Variation des dérivés de couverture de flux de trésorerie nette d'impôts	-5 507	-1 562
Écart de conversion nets d'impôts	-4 380	4 542
Quote part des entreprises associées sur éléments recyclables en résultat, nette d'impôts	427	-829
Total des éléments recyclables en résultat	-9 460	2 151
Écarts actuariels nets d'impôt	7 208	-11 797
Quote part des entreprises associées sur éléments non recyclables en résultat, nette d'impôts	0	0
Total des éléments non recyclables en résultat	7 208	-11 797
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	-2 252	-9 646
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	189 487	139 940
dont Part du groupe	189 894	139 565
dont Participations ne donnant pas le contrôle	-407	375

Le montant des écarts actuariels correspond principalement à des écarts d'expérience constatés par rapport aux évaluations du 31 décembre 2012. Les impôts concernent uniquement les filiales, l'EPIC RATP ne payant pas d'impôt sur le résultat.

Bilan consolidé

au 30 juin 2013

ACTIF	Notes	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012 retraité (2)
Goodwill net	Note 4.6	171 410	176 163
Immobilisations incorporelles	Note 4.7	487 869	476 330
Immobilisations corporelles	Note 4.8	5 029 947	5 046 111
Participations dans les entreprises associées	Note 4.11	149 449	149 793
Actifs financiers disponibles à la vente		8 652	9 136
Instruments financiers dérivés - non courant	Note 4.17	280 811	321 798
Actifs financiers en concession - non courant (1)	Note 4.10	3 417 222	3 381 702
Autres actifs financiers - non courant	Note 4.11	536 385	561 225
Impôts différés actifs		15 236	14 786
ACTIFS NON COURANTS		10 096 981	10 137 044
Stocks et en-cours		169 488	168 298
Clients et autres débiteurs	Note 4.12	881 834	793 452
Créances d'impôt sur le résultat		2 926	1 514
Instruments financiers dérivés - courant	Note 4.17	22 276	13 755
Actifs financiers en concession - courant (1)	Note 4.10	250 579	257 074
Autres actifs financiers - courant	Note 4.11	518 266	489 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 4.13	1 273 647	1 072 790
Actifs détenus en vue de la vente	Note 4.14	0	0
ACTIFS COURANTS		3 119 016	2 796 857
TOTAL ACTIF		13 215 997	12 933 901
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dotation en capital		433 367	433 367
Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		250 700	250 700
Réserves (2)		1 957 513	1 672 875
Résultat de la période (2)		189 412	286 243
CAPITAUX PROPRES-PART DU GROUPE		2 830 992	2 655 989
Intérêts minoritaires		13 039	12 804
CAPITAUX PROPRES		2 844 031	2 655 989
Provisions pour avantages aux salariés (2)	Note 4.15	634 180	634 688
Autres provisions - non courantes	Note 4.16	140 827	137 882
Dettes financières - non courantes	Note 4.18	5 745 187	5 498 334
Instruments financiers dérivés - non courants	Note 4.17	11 824	19 417
Impôts différés passif		23 695	24 020
Autres créditeurs		1 960	1 809
PASSIFS NON COURANTS		6 557 673	6 316 150
Autres provisions - courantes	Note 4.16	54 441	64 957
Dettes financières - courantes	Note 4.18	2 246 408	2 163 817
Instruments financiers dérivés - courants	Note 4.17	25 188	17 676
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 4.19	1 483 290	1 711 737
Dettes d'impôt sur le résultat		4 966	3 575
PASSIFS COURANTS		3 814 293	3 961 762
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		13 215 997	12 933 901

(1) Dans les comptes publiés au 31/12/2012, les rubriques « Actifs financiers en concession » étaient incluses dans les lignes « Autres actifs financiers ». Celles-ci s'élevaient respectivement à 3 942 927 K€ pour la part non courante et à 747 048 K€ pour la part courante.

(2) La principale incidence pour la RATP de l'application rétrospective au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée porte sur la suppression de la possibilité d'étalement du coût des services passés. Par rapport aux données publiées au 31/12/12, les provisions pour avantages aux salariés augmentent de 16 927 K€ en contrepartie d'une majoration du résultat de 1 400 K€ et d'une minoration des réserves de 18 327 K€.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

au 30 juin 2013

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ	191 739	149 585
Élimination du résultat des entités mises en équivalence	-1 830	- 3 070
Élimination des amortissements et provisions	145 133	175 506
Dotations aux amortissements des biens mis en concession	142 583	108 319
Élimination des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	1 221	1 506
Élimination des résultats de cession	3 847	-203
Élimination des effets d'actualisation	4 973	-1 903
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	487 666	429 740
Élimination de la charge (produit) d'impôt	4 488	2 927
Incidence de la variation du BFR	-152 289	-79 738
Impôts payés	-6 758	-3 583
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	333 108	349 346
Incidence des variations de périmètre	-4 306	-31 686
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-292 976	-218 031
Acquisition de biens mis en concession	-334 449	-362 505
Acquisition d'actifs financiers		-150
Variation des prêts et avances consentis	4 676	321
Variation du BFR sur investissements et biens mis en concession	-172 366	-180 800
Subventions d'investissement reçues	145 378	97 809
Subventions d'investissement des biens mis en concession	168 019	173 092
Subventions d'investissement à recevoir	-43 473	-148 524
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	44 333	3 885
Dividendes reçus des entités mises en équivalence	1 028	
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-21 517	195
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-505 653	-666 394
Part des minoritaires sur augmentation de capital	170	
Emission d'emprunts	285 897	48 220
Emission de billets de trésorerie	1 078 711	956 500
Remboursement d'emprunts	-23 795	-74 477
Remboursements de billets de trésorerie	-1 008 740	-479 885
Variation des intérêts courus non échus	37 010	42 813
Dividendes payés aux minoritaires	-308	-172
Autres flux liés aux opérations de financement	-2 422	18
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	366 524	493 017
Incidence de la variation des taux de change	-1 430	595
Variation de la trésorerie	192 548	176 564
Trésorerie d'ouverture	955 387	621 866
Trésorerie de clôture	1 147 935	798 430
Variation de la trésorerie	192 548	176 564

Tableau de variation des capitaux propres

au 30 juin 2013

	Capital	Contrevaleur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31 décembre 2012 retraités	433 367	250 700	-745	-99 227	1 724	-27 776	2 085 142	2 643 185	12 804	2 655 989
Résultat net de l'exercice							189 412	189 412	2 327	191 739
Autres éléments du résultat global			-3 871	7 208	71	-5 254		-1 845	-407	-2 252
Résultat global total			-3 871	7 208	71	-5 254	189 412	187 567	1 919	189 487
Autres transactions entre actionnaires							25	25	-1 650	-1 625
Autres variations							216	216	-35	181
Capitaux propres au 30 juin 2013	433 367	250 700	-4 615	-92 019	1 795	-33 030	2 274 794	2 830 992	13 039	2 844 031

	Capital	Contrevaleur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31 décembre 2011 publiés	433 367	250 700	-1 964	-72 735	1 775	-3 225	1 843 362	2 451 280	10 312	2 461 592
Application rétrospective d'IAS 19 révisée							-18 327	-18 327		-18 327
Capitaux propres 31 décembre 2011 retraités	433 367	250 700	-1 964	-72 735	1 775	-3 225	1 825 035	2 432 953	10 312	2 443 265
Résultat net de l'exercice							286 243	286 243	1 682	287 925
Autres éléments du résultat global			1 219	-26 492	-51	-24 551		-49 875	-486	-50 361
Résultat global total			1 219	-26 492	-51	-24 551	286 243	236 368	1 196	237 564
Autres transactions entre actionnaires							-22 082	-22 082	687	-21 395
Autres variations							-4 054	-4 054	609	-3 445
Capitaux propres au 31 décembre 2012 retraités	433 367	250 700	-745	-99 227	1 724	-27 776	2 085 142	2 643 185	12 804	2 655 989

L'application rétrospective au 1^{er} janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée a pour incidence principale au niveau du Groupe RATP la suppression de la possibilité d'étalement du coût des services passés. En conséquence, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 sont minorés de 18 327 K€ par rapport aux données publiées au 31/12/11, et le résultat comparatif 2012 est majoré de 1 400 K€ par rapport aux données publiées au 31/12/12.

Notes annexes

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf exception mentionnée dans les notes.

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France, et en particulier en Île-de-France.

La société mère, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) est un EPIC créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public et est immatriculée au RCS de Paris. Son siège social est situé au 54 quai de la Râpée, 75012 PARIS.

La RATP a notamment pour objet l'exploitation de service public de transport en Île-de-France et a pour mission fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009 d'être le gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectés au transport public urbain de voyageurs.

Depuis la loi n°2000-1208 relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain, la RATP est autorisée à intervenir, par le biais de filiales, dans la conception et l'exploitation de réseaux de transports publics sur tout le territoire national et à l'étranger.

La RATP est détenue par l'État, et les comptes consolidés du Groupe sont intégrés dans les comptes combinés de l'État actionnaire.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 août 2013.

1. ÉVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2013

1.1 Transfert de propriété des biens propres du STIF à la RATP

Dans le cadre de l'application des dispositions de la loi ORTF, la RATP et le STIF avaient demandé conjointement en 2012 la mise en œuvre d'une procédure d'arbitrage pour déterminer le montant des indemnités au titre des biens propres transférés du STIF à la RATP au 1^{er} janvier 2010. Ce montant a été fixé à 200 M€ dans le cadre d'un arrêté interministériel publié le 16 février 2013. L'indemnité a été versée au STIF au cours du semestre. La loi ORTF étant le fait générateur de cet événement, l'indemnité a été comptabilisée dans les comptes consolidés 2012 rétroactivement au 1^{er} janvier 2010 en immobilisations avec constatation en contrepartie d'une dette à l'égard du STIF d'égale montant. Compte tenu de la date de publication de l'arrêté interministériel, il n'avait pas été possible, pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2012, de procéder à l'affectation de cette indemnité bien par bien, et de constater par conséquent les amortissements y afférents. Cette répartition a été effectuée sur l'exercice 2013 et a permis d'établir la distinction entre éléments amortissables et non amortissables. Pour ce faire, la RATP a retenu le principe d'affecter l'indemnité bien par bien, tant pour les terrains que pour les constructions, au prorata de l'écart entre les valeurs nettes comptables telles qu'elles sont inscrites dans les comptes annuels de l'EPIC RATP et les justes valeurs. Ces dernières ont été déterminées par des experts indépendants.

À l'issue de cette affectation, la RATP s'est assurée selon les modalités décrites en note 4.9 que la valeur comptable des actifs demeurait inférieure à leur valeur recouvrable, et qu'il n'y a en conséquence pas de dépréciation à constater dans les comptes semestriels.

1.2 Développement du Groupe RATP

1.2.1 Développement en France

En mars 2013, RATP Dev a poursuivi son développement dans le centre de la France en acquérant les activités du groupe Réunir Bourgogne Centre qui assure des services de transport en autocar sur des lignes régulières, ainsi que des services de transports scolaires et touristiques, dans la Nièvre et le Cher.

Par ailleurs, RATP DEV assure depuis le 1^{er} janvier 2013 l'exploitation du réseau de bus desservant l'agglomération de Boulogne-sur-Mer par l'intermédiaire de la Compagnie des Transports du Boulonnais.

1.2.2 Développement à l'étranger

En mars 2013, RATP Dev poursuit le développement de ses activités au Royaume-Uni en acquérant la société de bus et d'autocars Selwyns Travel. La société assure des services de transport interurbain et de transport à la demande pour les villes de Manchester, Runcorn et St Helens.

En Algérie, le tramway d'Oran a été mis en service en mai 2013. La société SETRAM en assure l'exploitation et la maintenance.

Aux États-Unis, RATP Dev a également obtenu l'exploitation et la maintenance de la première ligne de tramway de Tucson (Arizona). Le contrat d'exploitation, conclu pour une durée de 8 ans, prendra effet en fin d'année 2013.

1.3 Nouvelle émission obligataire

Dans le cadre de son programme EMTN, la RATP a émis deux emprunts obligataires au cours du semestre :

- Émission d'un emprunt au nominal de 50 M€ en avril 2013 avec une échéance en octobre 2025 et un taux d'intérêt de 2,44 %.
- Émission d'un emprunt au nominal de 200 M€ en juin 2013 avec une échéance en février 2015 et un taux d'intérêt de 0,36 %.

1.4 Fiscalité sur les contributions forfaitaires du STIF

La RATP a sollicité le 19 mai 2009 auprès de la Direction de la législation fiscale (DLF) une demande d'analyse du régime de TVA des contributions versées par le STIF, mais, malgré plusieurs relances, le dossier reste à ce jour sans réponse.

À compter de 2010, la RATP facture le STIF sans TVA, conformément à l'analyse exposée à la DLF.

La RATP considère que, quelle que soit l'issue de ce dossier, les conséquences de cette position relative à la TVA et à la taxe sur les salaires seront neutres sur les résultats présentés compte tenu du cadre contractuel existant avec le STIF.

2. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

La saisonnalité de l'activité

L'activité de la RATP est sujette à une forte saisonnalité. En effet, les recettes des mois de juillet et août sont significativement plus faibles que la moyenne constatée sur les autres mois. Compte tenu de la nécessité de maintenir une offre de service satisfaisante, conformément aux décisions du STIF, cette diminution des recettes n'est pas compensée par une diminution corrélée des charges, notamment les charges de personnel. Ainsi, structurellement, le résultat du premier semestre est généralement supérieur au résultat du second semestre.

2.1 Préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du groupe RATP sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IFRS.

Les comptes consolidés au 30 juin 2013 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés au 30 juin, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2012 établis selon les normes IFRS.

2.2 Les principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2013 sont identiques à ceux décrits dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

2.2.1 Normes, interprétations, amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- L'amendement à IAS 1 sur la présentation des autres éléments du résultat global a été appliqué dans les états financiers du Groupe RATP au 30 juin 2013. Cet amendement porte sur la distinction entre les éléments recyclables et non recyclables au compte de résultat.
- La norme IAS 19 révisée sur les avantages au personnel, dont l'application est rétrospective, a notamment les conséquences suivantes :
 - Les coûts des services passés non comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été constatés par contrepartie des réserves consolidées pour un montant de 18 327 K€ au 1^{er} janvier 2012.
 - Le rendement attendu des actifs de régimes de pensions est évalué selon le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer les engagements sociaux. L'écart entre le taux d'actualisation et le taux de rendement attendu des actifs est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

- La norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur. Cette norme vise à fournir un cadre unifié pour toutes les évaluations à la juste valeur. Les informations préconisées par cette norme sont présentées dans la note 4.20.

- L'amendement à IFRS 7 « Compensation d'actifs et de passifs financiers » qui requiert de présenter de nouvelles informations présentées dans la note 4.21.

2.2.2 Normes, amendements, et interprétations d'application non obligatoires en 2013

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants, d'application obligatoire au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- Amendement IAS 32 – Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.

Les effets de l'application des normes IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 révisée sur les comptes consolidés sont en-cours d'analyse.

2.2.3 Changement de présentation effectué en 2013

Afin d'améliorer la lisibilité du bilan consolidé, le Groupe a choisi de faire figurer sur une rubrique distincte les actifs financiers en concession comptabilisés en application de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de service ». Dans les états financiers publiés au 31/12/12, ces actifs figuraient en autres actifs financiers.

2.3 Estimations et jugements

Pour établir les comptes du Groupe, la Direction doit procéder à des estimations dans la mesure où certains éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers du groupe pourraient différer des estimations actuelles.

2.4 Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Les contributions du STIF

Le mécanisme de rémunération pour la période 2012-2015 intègre :

- une contribution d'exploitation « C1 » relative aux charges d'exploitation destinée à couvrir les obligations de service public. Cette contribution se compose de 3 éléments :
 - une contribution forfaitaire « C11 » couvrant les charges d'exploitation de l'opérateur de transport et du gestionnaire d'infrastructure non couvertes par les recettes voyageurs,
 - une contribution « C12 » couvrant à l'euro/l'euro les impôts et taxes,
 - et une contribution « C13 » couvrant l'écart entre les recettes directes prévisionnelles indexées selon les modalités prévues pour la contribution forfaitaire « C11 » et le montant des recettes directes prévisionnelles actualisées des décisions tarifaires du STIF,
- une contribution « C2 » liée au financement des investissements,
- un bonus ou malus relatif aux indicateurs de qualité du service,
- un mécanisme d'intéressement avec partage des risques et des gains entre la RATP et le STIF fondé sur les recettes directes réalisées par comparaison avec l'objectif prévu au contrat,
- et une contribution « C4 » spécifique au financement de l'acquisition du matériel roulant des tramways T3, T5, T6, T7 et T8 (remboursement à l'euro/l'euro des redevances de crédit bail).

Ces produits du transport sont prévus par la convention pluriannuelle 2012-2015 conclue entre le STIF et la RATP. Les contributions « C11 » et « C2 » sont revalorisées chaque année par l'application d'une formule d'indexation assise sur des indices tel que prévu au contrat STIF.

Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, la contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir Note 4.10).

Ces contributions sont mensualisées de la façon suivante :

- « C11 » et « C13 » sont mensualisées de sorte que le montant global constitué de ces contributions et des recettes directes voyageurs suive la saisonnalité de l'objectif de recettes directes voyageurs en volume;
- « C12 » est mensualisée au même rythme que les charges d'impôts et taxes comptabilisées;
- « C2 » est mensualisée linéairement par douzième à l'exception de la part de contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise dont le traitement appliqué est décrit dans la note 4.10.

Bonus / Malus qualité de service du STIF

Les bonifications et pénalités financières résultent de mécanismes d'incitation contractuels associés aux engagements de la RATP sur la réalisation d'objectifs annuels de qualité de service et d'offre de référence.

Cet élément faisant référence à des objectifs annuels, son estimation définitive ne peut intervenir que pour un exercice complet. Par conséquent, dans les comptes semestriels, le Groupe retient 50 % de l'estimation annuelle.

Intéressement au personnel

Le montant figurant dans les comptes semestriels correspond à 50 % de l'intéressement annuel calculé à partir de l'estimation annuelle.

Avantages postérieurs à l'emploi

Tous les avantages ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation au 30 juin 2013.

Régime de propriété des biens inscrits à l'actif de l'EPIC RATP

Les biens inscrits à l'actif de l'EPIC RATP sont comptabilisés en fonction de leur régime de propriété selon les modalités suivantes :

Type de biens	Gestionnaire d'infrastructure		Opérateur de transport	
	Biens propres	Biens de retour	Biens de reprise	Biens propres
Nature des biens	Biens relatifs à l'infrastructure.	Matériels roulants et matériels d'entretien du matériel roulant.	Il s'agit de biens nécessaires à l'exploitation : – les centres bus, – certains équipements,...	Biens affectés aux activités administratives, sociales ou de formation.
Régime de propriété	La RATP est propriétaire de ces biens.	Ces biens appartiennent au STIF depuis le 1 ^{er} janvier 2010. La RATP en conserve le contrôle. Le STIF entrera en possession des biens à la fin des contrats.	La RATP est propriétaire de ces biens. Le STIF a la possibilité de reprendre ces biens en fin de contrat moyennant une indemnisation de la RATP.	La RATP est propriétaire de ces biens.
Modalités de rémunération pendant la période d'exploitation		L'article 14 du décret N°2011-320 fixe les modalités de rémunération versée par le STIF à la RATP au titre de ces biens.	Les principes et les modalités de rémunération sont prévus sur la durée du contrat STIF 2012-2015.	
Modalités de rémunération à la fin des droits d'exploitation	NA	L'article 14 du décret N°2011-320 prévoit le rachat des biens à la valeur nette comptable, nette de toute subvention.	L'accord entre la RATP et le STIF prévoit soit une reprise des biens à une valeur nulle pour les biens transférés à la RATP au 1 ^{er} janvier 2010, soit une reprise à la valeur nette comptable nette de subventions pour les autres biens.	NA
Biens éligibles à IFRIC 12 « Contrats de concessions de services »	Non	Oui	Oui	Non

3. OPÉRATIONS SUR LE PÉRIMÈTRE

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation figure à la note 4.25 de la présente annexe.

Sociétés intégrées dans les comptes consolidés en 2013

Développement en France

- Société Compagnie des Transports du Boulonnais

Cette société exploite, depuis le 1^{er} janvier 2013, le réseau de bus desservant l'agglomération de Boulogne-sur-Mer suite à un appel d'offres remporté par RATP Dev. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2013 selon la méthode de l'intégration globale. Depuis le 1^{er} janvier 2013, cette activité a contribué à une progression du chiffre d'affaires de 5,9 M€ sur le premier semestre 2013.

- Société des Transports Interurbains de la Nièvre

Dans le cadre de son développement dans le centre de la France, RATP Dev a acquis en mars 2013, via la Société des Transports Interurbains de la Nièvre (STIN), les activités de transport du groupe Réunir Bourgogne Centre. Depuis le 1^{er} mars 2013, RATP Dev assure des services de transport en autocar sur des lignes régulières, ainsi que des services de transport scolaires et touristiques, dans la Nièvre et le Cher. Cette société est consolidée depuis le 1^{er} mars 2013 selon la méthode de l'intégration globale. Depuis le 1^{er} mars 2013, cette activité a contribué à une progression du chiffre d'affaires de 3,3 M€.

Développement en Grande Bretagne

Dans le cadre de son plan de développement en Grande-Bretagne, RATP développement a signé l'acquisition de 100 % de la société Selwyns Travel, société de bus et d'autocars qui assure des services de transport interurbain et de transport à la demande pour les villes de Manchester, Runcorn, et St Helens. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} avril 2013 selon la méthode de l'intégration globale. Le goodwill s'élève à 0,4 M€. Depuis le 1^{er} avril 2013, les activités achetées ont contribué à une progression du chiffre d'affaires de 3,5 M€.

Les autres évolutions du périmètre n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels.

Évolution des méthodes de consolidation en 2013

Il n'y a pas eu d'évolution des méthodes de consolidation au cours du semestre.

4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Produits des activités ordinaires

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Produits du transport	2 193 096	2 146 868
Produits des activités annexes	53 858	53 410
Recettes hors transport	294 268	249 534
Revenus des actifs financiers en concession (1)	78 120	67 288
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 619 342	2 517 099
Opérations de ventes de biens mis en concession	136 138	189 413
Autres	37 204	38 684
AUTRES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	173 342	228 097
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 792 684	2 745 196

(1) Au 30 juin 2012, les revenus des actifs financiers en concession ne concernaient que les biens de retour.

4.2 Charges de personnel

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Rémunérations	-1 015 704	-977 476
Charges sociales	-425 078	-409 004
Autres avantages à long terme	2 831	3 102
Avantages postérieurs à l'emploi	-28 641	-26 601
Participations	-23 598	-21 887
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	-1 490 190	-1 431 867

4.3 Autres charges d'exploitation

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Pertes sur créances clients	-4 308	-1 000
Charges diverses de gestion courante	-30 700	-31 161
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-35 008	-32 160

4.4 Autres produits et charges opérationnels

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Résultat de cession d'actifs	-866	-1 580
Effets des opérations de périmètre	0	0

4.5 Charges et produits financiers

Coût de l'endettement	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Charges d'intérêts des opérations de financement	-110 181	-111 018
Variation de coût amorti	-2 059	-3 354
Résultat de change sur emprunts	26 967	13 010
Part inefficace sur couverture Fair Value Hedge		-5
Reprise en résultat des opérations de couverture	-1 824	-1 886
Intérêts des dérivés de couverture et de trading	-3 777	-4 039
Juste valeur des opérations de trading	1	-530
Résultat net de change sur dérivés	-26 967	-13 010
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT	-117 840	-120 832

Autres charges et produits financiers	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Revenus des participations	318	13
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	3 501	4 183
Résultat du lease hold	866	853
Résultat de change lié aux éléments opérationnels	444	304
Autres charges financières	926	-116
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 055	5 353
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-117 840	-120 949
RÉSULTAT FINANCIER	-111 785	-115 596

4.6 Goodwill

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	176 163	167 382
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	433	7 003
Ajustement de Goodwill effectué dans le délai d'affectation	-1 406	
Différences de change, net	-3 780	1 778
À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	171 410	176 163

Les acquisitions de l'exercice correspondent au Goodwill constaté lors de l'entrée de périmètre de la société Selwyns Travel.

L'ajustement de Goodwill concerne la société HR Richmond pour laquelle le Goodwill définitif a été déterminé dans le délai d'affectation, à l'issue de la finalisation des évaluations des actifs et passifs identifiables.

4.7 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	au 31 décembre 2012	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2013
Droit au bail	5 355	0	0	-10	-84	0	5 261
Frais de recherche et développement	70	0	0	313	0	-248	135
Concessions, brevets et droits similaires	398 401	238	-1 114	9 068	0	0	406 594
Immobilisations incorporelles en concessions	306 218	0	-5	0	0	11 738	317 951
Autres immobilisations incorporelles en cours	66 354	8 731	0	-3 002	417	0	72 500
Fonds commercial	1 978	2 940	-2	2	125	0	5 043
TOTAL VALEURS BRUTES	778 377	11 909	-1 121	6 371	458	11 490	807 484

Amortissements et dépréciations	au 31 décembre 2012	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2013
Droit au bail	-1 527	-53	0	0	-1	0	-1 582
Frais de recherche et développement	-47	-3 401	0	-22	0	3 388	-81
Concessions, brevets et droits similaires	-288 196	-15 759	1 114	-5	1	0	-302 845
Immobilisations incorporelles en concession	-2 813	0	0	0	0	-1 719	-4 532
Autres immobilisations incorporelles	-8 784	-1 612	0	111	421	0	-9 864
Fonds commercial	-679	-5	0	-2	-24	0	-711
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	-302 047	-20 830	1 114	82	397	1 669	-319 615
VALEURS NETTES	476 330	-8 921	-7	6 453	855	13 159	487 869

4.8 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	au 31 décembre 2012	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2013
Terrains	366 032	0	0	151 114	-443	578	517 281
Immeubles de placement	1 077	0	0	0	0	0	1 077
Constructions	7 825 330	1 966	-317	104 894	-1 039	-9 651	7 921 182
Installations Techniques, Matériels, Outillage industriel	4 175 645	1 394	-3 381	30 425	-202	-13 205	4 190 675
Matériels de Transport	767 213	19 647	-92 980	403 227	14 007	-207 453	903 662
Autres immobilisations corporelles	217 224	1 027	-724	4 654	-86	-354	221 742
Immobilisations corporelles en cours	1 802 309	588 920	-59	-700 710	-58	130 551	1 820 954
Subventions d'investissement	-5 989 338	-325 502	14 485	31	-14	-1 244	-6 301 582
TOTAL VALEURS BRUTES	9 165 492	287 452	-82 976	-6 365	12 165	-100 778	9 274 990

Amortissements et dépréciations	au 31 décembre 2012	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actifs mis en concession	au 30 juin 2013
Terrains	-34	-1 634	1 338	0	0	296	-34
Immeubles de placement	-817	0	0	0	0	0	-817
Constructions	-2 892 494	-94 015	228	-73	181	18 534	-2 967 640
Installations Techniques, Matériels, Outillage industriel	-2 807 494	-103 019	3 256	40	199	15 305	-2 891 713
Matériels de Transport	-345 690	-137 457	63 194	-2	-3 943	52 217	-371 681
Autres immobilisations corporelles	-172 482	-7 348	723	16	21	88	-178 984
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement	2 099 630	-197	64 996	0	2	1 395	2 165 826
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	-4 119 381	-343 671	133 734	-20	-3 540	87 835	-4 245 043
VALEURS NETTES	5 046 111	-56 219	50 758	-6 385	8 625	-12 943	5 029 947

Le montant des immobilisations en cours se compose principalement des projets liés au nouveau matériel roulant ferroviaire et au renouvellement des trains, aux prolongements de lignes de métro et tramway.

4.9 Dépréciation d'actifs

Selon la norme IAS 36, les actifs à tester sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs comprenant l'actif à évaluer dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

À l'issue de la séparation comptable des activités de l'«EPIC RATP» à compter de l'exercice 2012, les UGT définies correspondent aux activités de gestionnaire d'infrastructure (GI) et d'opérateur de Transport (OT).

Les autres UGT sont définies en fonction de l'activité et de la zone géographique : France/Suisse, Italie, USA, Royaume-Uni.

Conformément à la norme, un test de dépréciation est effectué :

- chaque année pour toutes les UGT comprenant des goodwill ou des actifs incorporels à durée de vie indéfinie;
- dès lors qu'il apparaît un indice de perte de valeur des actifs.

Pour ces tests, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable. Le groupe RATP retient comme valeur recouvrable d'un actif le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Lorsqu'il apparaît une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée en résultat opérationnel. Les pertes de valeur sur Goodwill sont irréversibles.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié à la nature de l'activité.

À l'issue de l'affectation de l'indemnité versée au STIF au titre des biens propres transférés au 1^{er} janvier 2010 (cf Note 1.1), la RATP s'est assurée que la valeur comptable des actifs demeurait inférieure à leur valeur recouvrable, et qu'il n'y a en conséquence pas de dépréciation à constater dans les comptes semestriels. Pour ce faire, la RATP a examiné les valeurs recouvrables de ces actifs par référence à leur valeur d'utilité. S'agissant d'actifs de support ne générant pas d'entrées de trésorerie indépendantes, non destinés à être cédés et affectés à l'UGT OT de l'EPIC RATP, leur valeur recouvrable ne peut être déterminée isolément. Par conséquent, la valeur recouvrable de ces actifs a été examinée globalement par référence à la valeur d'utilité des actifs de l'UGT OT de l'EPIC RATP. À cette occasion, elle a procédé de même concernant les actifs de l'UGT GI. Ces valeurs d'utilité avaient été déterminées dans le cadre des tests de dépréciation mis en œuvre pour la clôture au 31 décembre 2012. La RATP s'est assurée de l'absence d'évolution des principales hypothèses qui remettrait en cause les résultats des tests réalisés au 31 décembre 2012. En conséquence, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes semestriels.

4.10 Contrats de concession

Les contrats de concession entrent dans le champ d'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services dès lors que l'utilisation de l'infrastructure est contrôlée par le concédant. Le contrôle de l'infrastructure par le concédant est assuré quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le concédant contrôle ou régule les services devant être fournis grâce à « l'infrastructure » objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ce service doit être rendu.
- Le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire qu'il détient le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

L'analyse menée par le Groupe RATP a conduit à considérer que les contrats d'exploitation de lignes de l'EPIC RATP, dont le contrat STIF quadriennal conclu en 2012, et certains contrats des filiales Transport de RATP Dev entrent dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12.

En application de cette interprétation, les biens mis en concession ne peuvent être inscrits au bilan du groupe RATP en tant qu'immobilisations corporelles.

Dans le cadre du contrat STIF 2012-2015, les contributions versées par le STIF à la RATP sont constituées notamment d'une contribution C2 dédiée au financement des investissements, correspondant à la rémunération des capitaux engagés dont la couverture des frais financiers et des charges nettes d'amortissements. Cette contribution vient diminuer la valeur de la créance financière.

Concernant le traitement comptable des biens de retour, le recouvrement de la créance est assuré via le remboursement des dotations aux amortissements et de la valeur nette comptable à la date de fin de droits d'exploitation, tels que ces amortissements et cette valeur nette comptable sont suivis dans les comptes annuels. Le modèle de l'actif financier est appliqué dans la mesure où la RATP bénéficie de la part du STIF d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie jusqu'à la fin de la période de concession indépendamment de la fréquentation des usagers.

En ce qui concerne les biens de reprise, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'en 2015, soit le terme du contrat actuellement en vigueur avec le STIF durant lequel la RATP bénéficie de la part du STIF d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. La quote-part de valeur nette comptable résiduelle des biens de reprise non constatée en créance en application d'IFRIC 12 est comptabilisée en actifs incorporels.

Les actifs financiers en concession correspondent donc à la valeur nette comptable nette de subventions des biens de retour à la date d'arrêté des comptes annuels, et au remboursement des dotations aux amortissements des biens de reprise jusqu'au terme du contrat STIF en vigueur. La part à moins d'un an de cette créance est comptabilisée en « actifs financiers en concession courants », la part supérieure à un an est comptabilisée en « actifs financiers en concession non courants ».

En application d'IAS 39, les créances relatives aux actifs financiers en concession sont évaluées au coût amorti. Ces créances sont dépréciées si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés.

Le chiffre d'affaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier pour 78 M€ au 30 juin 2013 contre 67 M€ au 30 juin 2012.

Conformément à IAS 18 « produits des activités ordinaires », les acquisitions de biens de retour sont traitées comme des opérations d'achats et de ventes sur la période et comptabilisées en produits des activités ordinaires et en achats consommés. Elles représentent un montant de 136 M€ au 30 juin 2013 contre 189 M€ au 30 juin 2012.

Au niveau des filiales, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'au terme des contrats en vigueur. Durant cette période, le groupe RATP bénéficie de la part de l'autorité organisatrice d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. Au terme du contrat, l'autorité organisatrice bénéficie d'une option de reprise des biens en concession. Par conséquent, la valeur nette comptable résiduelle des biens au terme des contrats en vigueur est comptabilisée en actifs incorporels.

La valeur nette des actifs financiers en concession au 30 juin 2013 est la suivante :

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Montant brut	3 417 222	3 381 702
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FIN. EN CONCESSION - NON COURANTS	3 417 222	3 381 702
Montant brut	250 579	257 074
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FIN. EN CONCESSION - COURANTS	250 579	257 074

4.11 Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers

4.11.1 Participations dans les entreprises associées

Sociétés du groupe	au 30 juin 2013				au 31 décembre 2012			
	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont Résultat	Total Actif	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont Résultat	Total Actif
LFI (1)	11,71	3 568	-41	ND	11,71	3 609	19	ND
Tram Di Firenze	24,90	1 063	810	84 507	24,90	0	0	84 018
TFT Spa (1)	11,71	1 780	19	ND	11,71	1 761	71	ND
SELT	24,99	644	73	6 520	24,99	750	162	4 735
Groupe Systra	41,92	98 239	-1 261	510 992	41,92	100 863	-496	509 850
RFT Spa (1)	11,71	176	17	ND	11,71	159	10	ND
VTCL	45,00	10 963	97	54 343	45,00	10 355	68	50 834
VT Korea	45,00	10 064	0	1 024	45,00	11 389	-103	3 168
HERM	45,70	-30	2	8 522	45,70	-32	2	11 142
ATCM Modène	19,35	36	0	ND	19,35	36	0	ND
Nanjing JV	22,05	352	-74	27 110	22,05	792	227	28 801
Tramway Hong Kong	45,00	16 060	1 072	36 565	45,00	14 801	2 245	35 273
Séoul Ligne 9	36,00	987	227	12 743	36,00	799	1 029	11 345
Nanjing Anqing	16,27	1 134	235	15 995	16,27	869	179	14 111
Nanjing Huabei	11,47	756	51	14 973	11,47	684	99	15 410
Nanjing Huainan	18,32	2 072	335	23 218	18,32	1 680	234	26 829
Nanjing Luhe		Hors périmètre			Sortie de périmètre			192
Nanjing Maanshan	13,23	1 474	232	20 604	13,23	1 201	160	19 360
Nanjing Pukou		Hors périmètre			Sortie de périmètre			-61
Mumbai	31,50	54	9	387	31,50	46	18	439
Odulys	35,00	56	25	ND	35,00	31	1	ND
TOTAL		149 449	1 830			149 793	4 056	

(1) Les sociétés suivantes sont considérées comme sous influence notable pour les raisons suivantes : pour LFI, TFT spa, RFT spa, RATP Dev est l'actionnaire de référence de ces sociétés et détient 11,71 % de LFI. La différence entre le % de contrôle et le % de détention correspond à des actions sans droit de vote.

4.11.2 Autres actifs financiers non courants et courants

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Prêts Lease	475 669	495 173
Prêts CIL	49 916	48 888
Prêts et autres créances	10 818	17 215
Dépréciation des autres actifs financiers	-18	-51
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	536 385	561 225

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Dividendes à recevoir	2 326	0
Prêts CIL	5 749	5 606
Prêts, cautionnements et autres créances	33 187	81
Cash collatéral liés aux lease	477 004	484 287
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	518 266	489 974

4.12 Clients et autres débiteurs

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Créances clients	255 824	264 033
Perte de valeur des créances clients	-12 055	-10 064
Créances clients	243 768	253 969
Paiements versés d'avance	37 837	24 591
Charges constatées d'avance	53 924	47 407
Créances sur l'État et autres collectivités	161 332	191 330
Créances diverses	390 620	281 015
Pertes de valeur	-5 647	-4 859
Autres débiteurs	638 066	539 483
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	881 834	793 452

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Montants créances dépréciés en début d'exercice	-10 064	-10 111
Dotations de l'exercice	-2 676	-2 146
Reprises de l'exercice non utilisées	-97	10
Reprises de l'exercice utilisées	781	2 183
MONTANTS CRÉANCES DÉPRÉCIÉS EN FIN D'EXERCICE	-12 056	-10 064

L'intégralité des créances clients nettes a une échéance à moins d'un an.

4.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Valeurs mobilières de placement	934 488	693 072
Disponibilités	339 159	379 718
TOTAL	1 273 647	1 072 790

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie s'analyse comme suit :

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie (bilan)	1 273 647	1 072 790
Concours bancaires courants	-125 712	-117 403
Trésorerie de clôture du TFT	1 147 935	955 387

4.14 Actifs détenus en vue de la vente

Il n'y a pas d'actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2013.

4.15 Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Provision pour indemnités départ à la retraite	300 395	291 510
Provision pour allocation décès des retraités	35 246	35 293
Provision pour indemnités décès des actifs	12 508	13 092
Provision pour cessation anticipée d'activité	3 804	3 816
Provision pour bonification du taux de plan épargne entreprise (PEE) des retraités et futurs retraités	17 317	28 395
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des retraités	186 315	179 736
Provision pour retraites filiales étrangères	24 046	25 654
TOTAL AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	579 631	577 496
Provision pour cessation progressive d'activité	4 984	7 869
Provision pour médaille du travail	16 887	16 571
Provision pour maladie longue durée	4 557	5 015
Provision pour chômage	10 309	9 927
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des actifs	17 812	17 810
TOTAL AVANTAGES À LONG TERME	54 549	57 192
TOTAL	634 180	634 688

Les avantages au personnel sont évalués au 30 juin 2013, comme au 31 décembre 2012, avec un taux d'actualisation de 3%.

Une baisse (respectivement une hausse) du taux d'actualisation de 25 points de base aurait un impact à la hausse (respectivement à la baisse) sur les avantages postérieurs à l'emploi de 16,7 M€ en contrepartie d'une diminution (respectivement d'une augmentation) des réserves du même montant.

En raison de l'application rétrospective d'IAS 19 au 1^{er} janvier 2012, les états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités à des fins de comparaison. Les principales conséquences pour le Groupe

de l'application de cette norme sont les suivantes :

- Les coûts des services passés non comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été constatés par contrepartie des réserves consolidées pour un montant de 18 327 K€ au 1^{er} janvier 2012.
- Le rendement attendu des actifs de régimes de pensions est évalué selon le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer les engagements sociaux. L'écart entre le taux d'actualisation et le taux de rendement attendu des actifs est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

4.16 Autres provisions

	au 31 décembre 2012	Dotations	Provision utilisée	Provision non utilisée	Reclassement, variations de périmètre et taux de change	au 30 juin 2013
Provisions non courantes	137 882	13 337	-1 955	-11 714	3 275	140 827
Démantèlement	71 536	0	3 080		-529	74 087
Litiges	17 471	2 482	-275	-3 020	228	16 886
Autres charges	11 404	1 804	-4 684		3 652	12 175
Autres risques	37 472	9 051	-76	-8 694	-75	37 679
Provisions courantes	64 957	10 044	-11 026	-5 899	-3 635	54 441
Démantèlement	4 685	0	-4 685	0	1 605	1 605
Litiges	18 967	3 457	-836	-4 768	-361	16 458
Autres charges	11 409	277	2 618	-1 131	-4 879	8 294
Autres risques	29 896	6 310	-8 123		0	28 083
TOTAL DES PROVISIONS	202 840	23 380	-12 980	-17 613	-360	195 268

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Dotations et reprises aux provisions	5 436	-2 708

4.17 Instruments financiers dérivés

	au 31 décembre 2012					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow Hedge	321 798	13 755	335 553	19 417	17 676	37 093
Fair value Hedge			0			0
Non Hedge			0			0
TOTAL	321 798	13 755	335 553	19 417	17 676	37 093

	au 30 juin 2013					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow Hedge	280 811	20 227	301 038	11 823	23 141	34 964
Fair value Hedge	0	0	0	1	1	2
Non Hedge	0	2 049	2 049	0	2 046	2 046
TOTAL	280 811	22 276	303 087	11 824	25 188	37 012

4.18 Dettes financières

4.18.1 Détail des dettes financières courantes et non courantes

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Emprunts obligataires	4 735 999	4 510 500
Emprunts auprès de la région Île-de-France	242 962	230 758
Emprunts Plan Epargne Entreprise	128 798	130 903
Emprunts liés aux terminaisons de lease	475 669	495 173
Emprunts auprès des établissements de crédit	127 534	95 761
Emprunts liés aux contrats de location financement	29 488	30 648
Dépôts et cautionnements (reçus)	69	1
Autres emprunts et dettes	4 668	4 590
TOTAL DETTES FINANCIÈRES - NON COURANT	5 745 187	5 498 334
Emprunts obligataires	449 829	449 444
Emprunts auprès de la région Île-de-France	23 655	23 203
Emprunts Plan Epargne Entreprise	210 945	219 375
Emprunts liés aux terminaisons de lease	33 047	7 707
Emprunts auprès des établissements de crédit	22 405	16 030
Emprunts liés aux contrats de location financement	2 292	2 240
Dépôts et cautionnements (reçus)	179 372	208 196
Billets de trésorerie	1 078 711	1 008 740
Autres emprunts et dettes	0	441
Concours bancaires	125 708	117 395
Intérêts courus non échus (ICNE)	120 445	111 045
TOTAL DETTES FINANCIÈRES - COURANT	2 246 408	2 163 817
TOTAL	7 991 595	7 662 151

4.18.2 Calcul de l'endettement net

Le Groupe définit communément sa dette comme le total des encours de dettes financières sous déduction d'une part des intérêts courus non échus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs financiers relatifs aux opérations de lease (dépôts et cautionnements et cash collatéral) et de la juste valeur des opérations de couverture de change de la dette des emprunts obligataires.

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Dettes financières	7 991 595	7 662 151
Cash flow hedge	-280 655	-321 635
Intérêts courus non échus	-120 445	-111 045
Avance Prêts CIL	-60 305	-60 305
Dépôts et cautionnements (1)	-508 717	-502 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 273 647	-1 072 790
Autres (2)	-476 077	-458 199
ENDETTEMENT NET GROUPE	5 271 749	5 135 297

(1) Ces dépôts ont des termes parfaitement symétriques aux emprunts liés aux terminaisons de lease, ils viennent en déduction du calcul de l'endettement net.

(2) Dont sommes versées en garantie des swaps de flux (dépôt en collatéral) pour 477 M€ au 30 juin 2013.

4.19 Fournisseurs et autres créiteurs

	au 30 juin 2013	au 31 décembre 2012
Dettes fournisseurs	250 592	266 259
Dettes sur immobilisations	214 178	390 540
Dettes fiscales et sociales	642 552	539 779
Dettes diverses d'exploitation	22 936	14 693
Produits constatés d'avance	90 692	76 239
Autres dettes diverses	262 340	424 228
TOTAL	1 483 290	1 711 737

L'intégralité des dettes fournisseurs a une échéance à moins d'un an

4.20 Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

4.20.1 Hiérarchie des évaluations en juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est classée en fonction des données d'entrées utilisées pour les évaluations selon les niveaux hiérarchiques suivants :

Niveau 1 : Juste valeur obtenue à partir des prix cotés sur un marché actif.

Niveau 2 : Juste valeur obtenue à partir d'un modèle de valorisation comportant des données de marché observables (principalement cotations de taux, cours de change et volatilité de taux).

Niveau 3 : Juste valeur évaluée à partir de modèle de valorisation comportant des données non observables.

Prix cotés sur un marché actif (Niveau 1)

La détermination de la juste valeur à partir de données de marché est retenue prioritairement. Des valeurs mobilières de placement telles que certains OPCVM sont classées dans cette catégorie.

La juste valeur des emprunts obligataires comptabilisés au coût amorti est donnée à titre d'information dans l'annexe. Cette juste valeur est déterminée sur la base du prix de cotation à la clôture.

Modèles de valorisation comportant des données de marché observables (Niveau 2)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 2 sont essentiellement les instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée par des contreparties externes (banques) sur la base des modèles suivants :

- La juste valeur des swaps de taux est déterminée sur la base d'une actualisation des flux futurs estimés.
- La juste valeur des cross currency swaps est déterminée sur la base d'une actualisation des flux estimés par les banques à la date de clôture.
- La juste valeur des options de taux (swaptions, caps, floors) est déterminée sur la base de la méthode Black & Scholes.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés et évalués au coût amorti est fournie à titre d'information dans l'annexe. Elle est déterminée sur la base d'une actualisation des flux contractuels aux taux de marché avec prise en compte du risque de crédit de l'émetteur. Les taux d'intérêts utilisés pour actualiser les flux sont déterminés en fonction de la courbe des taux de swaps Euribor.

Modèles de valorisation comportant des données non observables (Niveau 3)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 3 sont essentiellement les actifs financiers disponibles à la vente.

4.20.2 Classification hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers

Évaluation des actifs à la Juste valeur	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de Juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente	8 652	8 652	0	0	8 652
Instruments financiers dérivés	303 087	303 087	0	303 087	0
Autres actifs financiers	1 054 651	1 115 463	477 004	638 459	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 273 647	1 273 647	898 082	375 565	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0

Évaluation des passifs à la Juste valeur	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de Juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières	7 991 595	8 357 322	5 471 449	2 885 873	0
Instruments financiers dérivés	37 012	37 012	0	37 012	0

4.20.3 Transferts de niveaux hiérarchiques de juste valeur

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de transferts de juste valeur effectués entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transferts vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. L'évolution au cours du semestre du poste « actifs financiers disponibles à la vente » n'est pas impactée par des variations de juste valeur.

4.21 Garanties

De 1997 à 2002, la RATP a réalisé des opérations de leasehold. Ces opérations d'ingénierie financière consistent, pour la RATP, à concéder un droit de jouissance de biens dans des conditions et selon des modalités qui permettent à des investisseurs étrangers américains de considérer qu'ils jouissent de la propriété économique des biens, ce qui les autorise à les amortir et, par conséquent, à en retirer un gain financier important grâce à un mécanisme de différé d'imposition. Le gain financier obtenu par l'investisseur étranger est partagé avec la RATP.

Une opération de leasehold est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. La RATP dispose d'une option appelée early buy out (« EBO ») en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location. Économiquement et comptablement, il n'y a pas de cession, la RATP conservant la propriété juridique des équipements.

Les différents contrats qui composent chaque opération constituent une opération unique et sont comptabilisés comme tels. Les actifs et passifs liés à ces contrats, générateurs de flux qui se compensent exactement ont fait l'objet d'une compensation au bilan et au compte de résultat, laissant apparaître en lecture directe un solde, qui correspond au profit global de chaque opération, la net present value (« NPV »). Ce profit est encaissé au moment de la signature des contrats et comptabilisé en produits à étaler, puis constaté linéairement en résultat financier sur la durée du contrat. Le montant brut des actifs comptabilisés est de 1 012 M€ et des passifs de 1 024 M€. Ces montants sont compensés à hauteur de 1 012 M€, de sorte que le solde net qui en résulte est de 12 M€.

Les risques supportés par la RATP se limitent à ceux liés à la propriété du matériel, à la législation française, et aux risques de contrepartie sur les dépôts.

Sur une partie des dépôts, correspondant à la date du 30 juin 2013 à 344 M€, le risque de contrepartie est couvert par des accords de defeasance, qui assurent le droit de compensation entre les dépôts et les dettes correspondantes.

Sur une autre partie des dépôts, correspondant à la date du 30 juin 2013 à 59 M€, le risque de contrepartie est couvert par des contrats de collatéralisation qui imposent en cas de dégradation du rating de ces dépôts en dessous d'un certain seuil la substitution des dépôts par des bons du trésor américains.

Sur la dernière partie des dépôts correspondant à la date du 30 juin 2013 à 157 M€, la RATP supporte le risque de contrepartie et doit mettre en place des lettres de crédit sur le risque RATP au profit des investisseurs américains si le rating de ces dépôts passe en dessous d'un certain seuil. Les lettres de crédit actuellement en vie représentent un encours maximal de 125 M€ et au 30 juin 2013 l'encours est de 116 M€ (elles ont été émises en 2008).

4.22 Engagements hors bilan

En matière d'investissements en immobilisations, les commandes d'investissements contractées au 30 juin 2013 mais non enregistrées dans les comptes s'élèvent à 2 821 M€ en valeur brute hors quote-part subventionnée contre 2 531 M€ au 31 décembre 2012.

4.23 Transactions avec des parties liées

La RATP, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, est intégralement détenue par l'État français. Par conséquent, elle est liée, au sens d'IAS 24 avec la totalité des entreprises contrôlées par l'État français et applique l'exemption d'IAS 24 limitant les informations à fournir sur les transactions et les soldes bilantiels avec les autres entreprises publiques.

Transactions avec l'État et les collectivités publiques :

	au 30 juin 2013	au 30 juin 2012
Ressources du contrat STIF	1 021 448	1 000 825
Ressources des communes pour le maintien de dessertes déficitaires	9 961	9 447
Subventions d'investissements appelées sur l'exercice (État, STIF, RIF et Autres)	312 341	269 946
Emprunts Région Île-de-France souscrits sur l'exercice	13 683	1 908
Créances sur l'État et les collectivités	338 450	351 510
Créances sur le STIF	36 310	129 750
Dettes envers l'État et les collectivités	91 650	90 260
Dettes envers le STIF	15 270	9 080
Dettes financières envers la RIF	300 969	307 261

Transactions avec les filiales :

Les transactions réalisées avec les sociétés en intégration globale sont éliminées en consolidation ; les transactions réalisées avec les sociétés en intégration proportionnelle (part non éliminée) ou par mise en équivalence ne sont pas significatives et relèvent de pratiques habituelles retenues pour des opérations de nature

commerciale ou financière réalisées au sein d'un groupe ; elles sont réalisées aux conditions courantes de marché.

Autres transactions dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public :

Il s'agit de transactions courantes réalisées à des conditions normales de marché.

4.24 Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 «secteurs opérationnels». Les méthodes comptables appliquées dans chaque secteur sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

L'activité du groupe RATP est organisée en deux secteurs :

- Le secteur « Gestionnaire d'infrastructure » (GI) : cette activité correspond à la mission de gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectée au transport public urbain de voyageurs fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009.
- Le secteur « Transport » (OT) : cette activité correspond aux activités d'exploitation de services de transport de voyageurs du Groupe y compris en Île-de-France, en France et à l'étranger. Les fonctions support de la maison mère sont intégrées dans le périmètre de cette activité, y compris pour le support apporté au Gestionnaire d'infrastructures qui fait, par conséquent, l'objet de conventions de cession interne.

Ces deux secteurs d'activité correspondent aux secteurs revus régulièrement par le principal directeur opérationnel afin de permettre l'allocation des ressources entre les différents secteurs et d'évaluer la performance en cohérence avec le suivi du contrat STIF.

Pour l'établissement des informations sectorielles, le principe directeur est celui de l'affectation directe des différents postes ou flux. Lorsque cela n'est pas possible, au motif que ces postes ou flux seraient gérés par l'une ou l'autre des deux activités et à ce titre lui seraient comptablement imputés à l'origine, des conventions de cession internes entre les deux établissements ont été mises en place conformément à l'usage refacturable à l'autre activité. De telles conventions cadrent notamment le périmètre de la cession, les principes de sa valorisation et de sa facturation.

Les relations financières entre les deux activités ont été transcrites dans environ soixante conventions internes retraçant tous les flux intervenant depuis 2012.

Au niveau du bilan, les actifs immobilisés corporels et incorporels sont imputés directement conformément aux périmètres définis pour chacune des deux activités. Les subventions d'investissements ont suivi l'affectation de l'actif auquel ils sont rattachés.

Informations par secteurs opérationnels relatives au compte de résultat

Au 30 juin 2013

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	510	2 618 833		2 619 342
Chiffre d'affaires inter-secteur	363 758	73 300	-437 058	
Chiffre d'affaires	364 267	2 692 133	-437 058	2 619 342
EBITDA	207 756	244 172		451 928
Résultat opérationnel	105 342	200 840		306 182
Dotations aux amortissements	-106 012	-44 328		-150 340

Au 30 juin 2012

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	175	2 516 924		2 517 099
Chiffre d'affaires inter-secteur	353 510	62 073	-415 583	
Chiffre d'affaires	353 685	2 578 997	-415 583	2 517 099
EBITDA	202 033	236 394		438 427
Résultat opérationnel	99 907	165 126		265 033
Dotations aux amortissements	-106 018	-63 916		-169 934

Informations par secteurs opérationnels relatives au bilan

Les principaux indicateurs sectoriels relatifs au bilan présentés par le groupe RATP sont les suivants :

Au 30 juin 2013

Bilan	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 560 298	957 518	5 517 816
Subventions d'investissement	2 226 529	1 909 228	4 135 757
Investissements corporels et incorporels	62 343	230 633	292 976
Acquisition de biens mis en concession		334 449	334 449
Total Actif	7 005 671	6 210 326	13 215 997

Au 31 décembre 2012

Bilan	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 584 996	937 445	5 552 441
Subventions d'investissement	2 098 592	1 791 116	3 889 708
Investissements corporels et incorporels	119 743	431 155	550 898
Acquisition de biens mis en concession		1 013 681	1 013 681
Total Actif	6 917 271	6 016 630	12 933 901

4.25 Sociétés du Groupe

Pôle Transport	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
AlpBus Fournier	France	100,00	100,00	IG	
Autoline Toscane	Italie	100,00	100,00	IG	
Bath Bus Company	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Bombela Operating Company	Afrique du Sud	51,00	51,00	IG	
Bournemouth Transport	Angleterre	90,01	90,01	IG	
Cars Dunois	France	100,00	100,00	IG	
Cars Perrier	France	100,00	100,00	IG	
Cars Saint martin	France	88,75	88,75	IG	
Casa Tram	Maroc	60,00	60,00	IG	
Céobus	France	100,00	100,00	IG	
Champagne Mobilités	France	100,00	100,00	IG	
Cité Bleue	France	50,00	50,00	IP	
CTB	France	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre
CTCM	France	100,00	100,00	IG	
CTVMI	France	100,00	100,00	IG	
CTY	France	100,00	100,00	IG	
Dolomiti Bus	Italie	39,50	39,50	IP	
EL Djazair	Algérie	100,00	100,00	IG	
EM Services	France	90,00	90,00	IG	
EMS Rennes	France	90,00	90,00	IG	
Flexcité	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 77	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 91	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité 92	France	85,60	85,60	IG	Entrée de périmètre
Flexcité 93	France	85,60	85,60	IG	
Flexcite 94	France	97,00	97,00	IG	
Flexcite 95	France	85,60	85,60	IG	
Flexcite 95 TSE	France	85,60	85,60	IG	
Flexcité TAD	France	100,00	100,00	IG	
Fullington Auto Bus Company	États Unis	50,98	50,98	IG	
Gembus	France	100,00	100,00	IG	
Gest Spa	Italie	100,00	100,00	IG	
Giraux Eure et Loire	France	100,00	100,00	IG	
H R Richmond Ltd	Angleterre	100,00	100,00	IG	
HelvéCIE SA	Suisse	100,00	100,00	IG	
HERM	Italie	45,70	45,70	MEE	
IXXI	France	100,00	100,00	IG	
Jacquemard et Cie	France	100,00	100,00	IG	
La Ferroviaria Italiana (LFI)	Italie	11,71	11,71	MEE	
London United Busways	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Macao	Chine	50,00	32,50	IP	
Matem	France	51,00	51,00	IG	
Mc Donald Transit Associates	États Unis	54,44	54,44	IG	
Métrolab	France	50,00	50,00	IP	
MétroLink	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Mobicité	France	100,00	100,00	IG	
Modène	Italie	19,35	19,35	IP	Conformément aux pactes d'actionnaires exercice indirectement d'un contrôle conjoint
Moulins Mobilité	France	100,00	100,00	IG	
Mumbai	Inde	31,50	31,50	MEE	
Nanjing Anqing	Chine	16,27	16,27	MEE	
Nanjing Huabei	Chine	11,47	11,47	MEE	
Nanjing Huainan	Chine	18,32	18,32	MEE	
Nanjing JV	Chine	22,05	22,05	MEE	
Nanjing Maanshan	Chine	13,23	13,23	MEE	
Odulus	France	35,00	35,00	MEE	
Orlyval Service (OVS)	France	99,00	99,00	IG	
RATP Dév France Investissement	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dév France Services	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Genova	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Italia	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse TP	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev UK	Angleterre	100,00	100,00	IG	
RATP DEV USA LLC.	États Unis	100,00	100,00	IG	

RATP Développement	France	100,00	100,00	IG	
RATP International	France	100,00	100,00	IG	
RDMT - DC	États Unis	90,89	90,89	IG	
RDMT - Tucson	États Unis	90,89	90,89	IG	Entrée de périmètre
RFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
SCI Foncière RD	France	100,00	100,00	IG	
SCI La Procession	France	55,00	55,00	IG	
SCI Parc de la Sainte Claire	France	100,00	100,00	IG	
SCI Perrier	France	100,00	100,00	IG	
SCI Pimian	France	100,00	100,00	IG	
SCI Sofitim	France	50,00	50,00	IG	
Selwyns	Angleterre	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre
Séoul Ligne 9	Corée	36,00	36,00	MEE	
Setram	Algérie	49,00	49,00	IG	
Société des Lignes Touristiques	France	51,00	51,00	IP	
Société des Transports Interurbains Allier	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Centre	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Haute-Savoie	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains de Bourges	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains Vierzon	France	100,00	100,00	IG	
Société d'Exploitation des Lignes Touristiques	France	24,99	24,99	MEE	
SQY BUS	France	89,52	89,52	IG	
STD de la Marne	France	100,00	100,00	IG	
STILE	France	100,00	100,00	IG	
STIN	France	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre
STIVIMMO	France	50,00	50,00	IP	
STIVO	France	50,00	50,00	IP	
STS	France	51,00	51,00	IG	Entrée de périmètre
TFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
TIMBUS	France	50,03	50,03	IG	
TP2A	France	51,00	51,00	IG	
Tram di Firenze	Italie	24,90	24,90	MEE	
Tramway Hong Kong	Hong Kong	45,00	45,00	MEE	
TVM	France	100,00	100,00	IG	
Véolia Transport RATP Asia	France	50,00	50,00	IP	
Vienne Mobilités	France	100,00	100,00	IG	
Voyage Dunois	France	100,00	100,00	IG	
VT Korea	Corée	45,00	45,00	MEE	
VTCL	Chine	45,00	45,00	MEE	
VTR China	Chine	50,00	50,00	IP	
VTR Consulting	Chine	50,00	50,00	IP	
VTR India	Inde	50,00	50,00	IP	
VTR Korea	Corée	50,00	50,00	IP	

Pôle Ingénierie	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Groupe Systra	France	41,92	41,92	MEE	

Pôle Valorisation des espaces	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Naxos	France	100,00	100,00	IG	
Promo Métro	France	100,00	100,00	IG	
SADM	France	100,00	100,00	IG	
SEDP	France	100,00	100,00	IG	
Telcité	France	100,00	100,00	IG	
Telcité NAO	France	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre

4.26 Événements postérieurs à la clôture

Néant

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la RATP, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe 2.2.1 « Normes, interprétations, amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 », qui expose les incidences de l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée relative aux avantages au personnel sur les données publiées en 2012 et les comptes semestriels 2013.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 août 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

Ernst & Young et Autres
Christine Vitrac

Attestation des personnes assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que

le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le président-directeur général



Pierre Mongin

Le directeur financier



Alain Le Duc

GROUPE RATP
Direction de la communication
54, quai de la Rapée
75599 Paris Cedex 12

